

2023/2024 N°5 Limoges, le 23 juillet 2024

Compte-rendu



Objet	Conseil du Collège des Écoles Doctorales
Lieu	Salle du Conseil
Date	5 juin 2024
Heure	14h

Participants	Fonctions
Elena AGUZOU	Gestionnaire financière du CED
Aurélie ANGLERAUD	Responsable administrative du CED
Sam BOUVIER	Représentant des doctorants de l'ED GIO
Morgane BRISSAUD	Représentante des doctorants de l'ED LSHS
Clarisse BROSSIER	Représentante des doctorants de l'ED BCS
Sabrina BRUGIER	Assistante de gestion administrative CED
Claire BUISSON	Responsable de la cellule Études Doctorales CED
Vincent CHALEIX	Directeur adjoint de l'ED BCS
Claire CORBEL	Directrice du Pôle Recherche
Véronique DELUCHAT	Directrice adjointe de l'ED SI
Christelle DUBLANCHE-TIXIER	Directrice adjointe de l'ED SI
Vincent GLOAGUEN	Vice - Président délégué à la Formation Doctorale/ Directeur du Collège des ED
Dorian GUILLON	Assistant de gestion administrative CED
Aurélie LACOMBE	Assistante de gestion administrative et communication du CED
Virginie LAVAUZELLE	Gestionnaire formation et activités de valorisation du doctorat CED
Magali MASSALOUX	Responsable des centres La Rochelle-Limoges-Poitiers APEC Nouvelle Aquitaine
Cyprien PLATEAU-HOLLEVILLE	Représentant des doctorants de l'ED SI
Frédérique SAVIGNAT	Responsable cellule Professionnalisation, Valorisation, Carrière CED
Danielle TROUTAUD	Vice-Présidente CFVU
Mireille VERDIER SAGE	Directrice de l'ED BCS
Anne JULIEN VERGONJANNE	Directrice de l'ED SI
Soazig VILLERBU	Directrice de l'ED LSHS

Excusés :

Lucas AUROUET - Représentant des doctorants de l'ED GIO
 Choukri BEN AYED - Directeur adjoint de l'ED LSHS
 Laurent BOURDIER – VP Stratégie Internationale et Directeur du Pôle International
 Dominique CROS - Vice - Président Recherche

Isabelle DISTINGUIN - Directrice adjointe de l'ED GIO
Fanny ESCURE - Assistante de gestion administrative CED
Guilhem FRESCALINE - Coordinateur du Pôle INSTRUCTION cifre à l'ANRT
Ludovic HAMON - Délégué Régional CNRS Centre Limousin Poitou Charente
Isabelle KLOCK FONTANILLE - Présidente de l'Université de Limoges
Vincent LARROQUE - Représentant des doctorants de l'ED SI
Claude RAYNAUD - Directrice de la Formation à la CCI formation
Richard SALIVES - Délégué Régional INSERM Nouvelle Aquitaine
Delphine THARAUD - Directrice de l'ED GIO
Sylvain BENOIT - Directeur du Pôle Formation
Christophe BONNOTTE - Directeur du Pôle Vie Etudiante

Pouvoirs :

Lucas AUROUET donne pouvoir à Sam BOUVIER
Choukri BEN AYED donne pouvoir à Soazig VILLERBU
Isabelle DISTINGUIN donne pouvoir à Vincent GLOAGUEN
Vincent LARROQUE donne pouvoir à Cyprien PLATEAU-HOLLEVILLE
Claude RAYNAUD donne pouvoir à Vincent GLOAGUEN
Delphine THARAUD donne pouvoir à Vincent GLOAGUEN

Ordre du jour :

I - Institutionnel

1. Approbation du Compte rendu du Conseil du CED du 6 mars 2024

II - Etat des lieux de l'emploi des docteurs - Intervention de Mme Magali MASSALOUX, Responsable des centres La Rochelle-Limoges-Poitiers - APEC Nouvelle Aquitaine

III – Études doctorales et HDR

1. Nouvelle procédure HDR
2. Règles d'encadrement et de soutenance (analyse juridique)

IV - Budget

1. Suivi de l'exécution budgétaire 2024
2. Prévisionnel 2025

V - Evènementiel

1. Bilan 2023/2024
2. Perspectives 2024/2025

VI - Points divers

- Contrats doctoraux handicap
- Séjour de recherche
- Aide à la mobilité
- Calendrier d'inscription 2024/2025
- Interruption d'activité estivale du CED
- Agenda 2024-2025
- Référent doctorant - Sénat EU Peace

I – INSTITUTIONNEL (diapositives 4 à 6)



1. Approbation du Compte rendu du Conseil du CED du 6 mars 2024

Le compte rendu du Conseil du CED du 6 mars 2024 est soumis au vote des membres du conseil et **approuvé à l'unanimité**.

II – ÉTAT DES LIEUX DE L'EMPLOI DES DOCTEURS



Partenaire privilégié l'APEC assure l'ingénierie pédagogique de 3 modules de formations proposés par le CED, à savoir :

- Objectif premier emploi
- Oser faire du réseau
- Comment valoriser son Doctorat (mis en place depuis l'année universitaire en cours)

Ce partenariat dynamique a conduit le CED à solliciter Madame Magali MASSALOUX, Responsable APEC des centres La Rochelle-Limoges-Poitiers - APEC Nouvelle Aquitaine, pour une intervention sur le thème de **l'emploi des Docteurs**.

Mme MASSALOUX, expose ainsi quelques **observations et chiffres clés** concernant l'emploi des doctorants et Docteurs :

- **39%** des offres d'emploi destinées à des doctorants/Docteurs concernent l'île de France tandis que 8% sont proposées en région Nouvelle Aquitaine
- Les offres d'emploi proposées aux Docteurs et doctorants sont majoritairement sous forme de **Contrats à Durée Déterminée**
- L'insertion professionnelle est tardivement envisagée par les doctorants qui ne sollicitent que peu ou alors tardivement l'APEC,
- Le **niveau de rémunération** est plus élevé pour les postes qui s'adressent aux doctorants et Docteurs

Magali MASSALOUX précise que les études présentées concernent uniquement du secteur privé.

Vincent GLOAGUEN s'interroge sur la part importante de CDD proposés aux Docteurs. Sur ce point, Magali Massaloux indique que les entreprises s'adaptent de plus en plus aux attentes des jeunes diplômés qui ne recherchent souvent plus de Contrat à Durée Indéterminé.

Anne JULIEN VERGONJANNE propose enfin de mettre en œuvre des actions collaboratives avec l'APEC pour mettre en relation doctorants et entreprises. Magali MASSALOUX accepte cette proposition et contactera le Collège des Écoles Doctorales afin d'échanger sur ce projet. Elle précise également qu'elle transmettra, à la rentrée prochaine, des informations concernant l'exposition « **travailler demain** » qui pourrait intéresser les doctorants et Docteurs et qui sera organisée par l'APEC en novembre 2024, à ESTER.

III – ÉTUDES DOCTORALES ET HDR (Diapositives 7 à 14)



1. Nouvelle procédure HDR

A la suite des différents échanges individuels et collectifs organisés au cours du 1^{er} semestre 2024, une **nouvelle procédure HDR** est présentée aux membres du conseil. Elle sera ensuite présentée en **Commission Recherche** à la fin du mois de juin pour être *in fine* votée lors du **CAC** de septembre 2024.

Les évolutions proposées sont les suivantes :

- Le terme de **garant** se substitue à celui de chargé de suivi,
- La **soutenance doit intervenir dans un délai de 3 ans** à compter de la date de notification de l'avis du Conseil Académique restreint, contre 4 au préalable,
- Le **nombre de rapporteurs proposé par le garant est réduit de 4 à 3**,
- Une incitation à suivre le **module de sensibilisation à l'encadrement doctoral** est ajouté dans le dossier de candidature, *via* la question *Avez-vous suivi le module de sensibilisation à l'encadrement doctoral proposé par l'Université de Limoges ?*,
- En cas d'avis défavorable formulé par le CAc restreint sur une candidature, des **recommandations** seront notifiées au candidat qui pourra renouveler sa candidature ultérieurement. Cette candidature sera alors à nouveau soumise aux membres du CAc restreint (et non plus uniquement au VP Recherche).

Concernant les **spécialités de diplômes d'HDR**, Vincent Gloaguen propose de reprendre à l'identique celles validées pour les diplômes de Doctorat, sans préciser le détail des mentions. Cette proposition est accueillie favorablement par l'ensemble des membres.

La **nouvelle procédure HDR est votée à l'unanimité** par les membres du conseil et sera donc soumise au vote du CAc plénier de septembre 2024.

2. Règles d'encadrement et de soutenance

Différents points, relatifs aux **règles d'encadrement et de soutenance de thèse**, font régulièrement l'objet de questionnements au sein de la communauté universitaire.

Pour cette raison, le CED a sollicité la **DAJI** afin d'obtenir une **expertise juridique** autour des questions suivantes :

- Un enseignant-chercheur de l'UL non titulaire de l'HDR peut-il encadrer seul une thèse ?
- Un émérite peut-il démarrer l'encadrement d'une nouvelle thèse en tant que directeur ou co-directeur ?
- Un PR à la retraite (émérite ou non) peut-il siéger dans un jury de thèse ?
- Un PR à la retraite (émérite ou non) peut-il être président du jury de soutenance de thèse de doctorat ?
- Un enseignant chercheur étranger peut-il être rapporteur d'une thèse de doctorat à l'UL ?
- Un enseignant chercheur étranger est-il comptabilisé dans le ratio de 50% de PR que doit comporter le jury ?
- Un EC étranger peut-il être président du jury d'une thèse de doctorat à l'UL ?

Anne JULIEN VERGONJANNE demande si le règlement intérieur de chaque ED doit être mis à jour en conséquence des réponses apportées par cette analyse. Vincent GLOAGUEN lui indique que ces précisions n'ont pas à figurer dans le règlement intérieur puisque celui-ci ne fixe pas les règles mais a pour but de décrire le fonctionnement respectif de l'ED.

IV – BUDGET (diapositives 15 à 20)



Vincent GLOAGUEN constate une **diminution de la consommation budgétaire** au titre de l'exercice 2023. En effet, 141 k€ ont été consommés au titre de cet exercice, contre 155 k€ en 2022.

Pour l'exercice 2024, actuellement en cours, **59% de la dotation du CED a été engagée et seulement 35% de la dotation des ED.**

Cette distinction dans les niveaux de consommation peut s'expliquer par la **temporalité de certaines actions**, qui, pour les ED, interviennent parfois en fin d'année civile. Il précise, par ailleurs, que certaines dépenses

sont parfois difficiles à maîtriser par les ED, comme par exemple les **soutenances** ou la **mobilité internationale** puisqu'elles s'imposent aux ED au gré des flux d'activité.

Vincent GLOAGUEN propose ensuite un **prévisionnel budgétaire pour 2025**, lequel s'élèverait à **217 k€** pour le CED et les ED. Ce prévisionnel sera présenté au **Dialogue de Gestion** du CED le 13 juin prochain. Pour cela, les ED sont invitées à manifester tout souhait éventuel de modification d'ici le 8 juin.

Anne Julien VERGONJANNE indique que l'ED SI souhaiterait **développer certains modules de formations spécialisés**, animés par des enseignants chercheurs de l'Université, qui seraient donc rémunérés au titre de cet engagement. Vincent GLOAGUEN lui indique que la dotation permettant de rémunérer ces heures n'impacte pas le budget du CED présenté ce jour. Il précise toutefois que cette demande a été prise en compte et fera l'objet d'une proposition lors de la Commission Pédagogie et Formation du 10 juillet prochain.

V – ÉVÉNEMENTIEL (diapositives 21 à 32)



Frédérique Savignat propose une synthèse des événements organisés par le CED sur l'année universitaire 2023-24 :

- **Réunion d'accueil des Doctorants primo-entrants :**

79 doctorants primo-entrants ont participé. L'objectif de cet événement est de présenter l'environnement de la formation doctorale aux doctorants primo-entrants de l'Université de Limoges mais également de présenter les interlocuteurs et les équipes qui les accompagnent durant leur parcours doctoral.

Cette réunion d'accueil est découpée en deux temps :

- Une 1^{ère} partie présentée par le Collège des Écoles Doctorales,
- Une 2^{ème} partie thématique dédiée à chaque École Doctorale, présentée par l'équipe de direction de l'ED.

- **I-PhD – Réunion de sensibilisation à la création d'entreprise :**

Cette réunion a eu lieu cette année le 15 février 2024 et 11 doctorants y ont participé.

Cette réunion a pour objectif de faire connaître le programme I-PhD aux doctorants dans l'optique de sensibiliser à la création de start-up et à la valorisation des projets Deeptech.

- **Concours « Ma Thèse en 180 secondes » :**

La finale locale a eu lieu le jeudi 7 mars 2024 et 9 doctorants ont participé au concours. 5 ont été sélectionnés pour la finale régionale du regroupement Nord Aquitain qui a eu lieu à l'ISAE-Ensma de Poitiers le mardi 19 mars 2024. Aucun candidat limougeaud n'a passé le cap de cette étape.

- **Cérémonie de remise des diplômes de Doctorat :**

Elle s'est déroulée à la FDSE le vendredi 24 mai 2024.

75 docteurs diplômés 2023 sur 108 étaient présents à cet événement placé sous le parrainage de Mme la Professeure Françoise TULKENS sur le thème *Paix & Justice, le Doctorat au service de la société à l'échelle européenne*.

- **Prix de thèse :**

Il s'est déroulé le même jour que la cérémonie de diplômes.

76 docteurs ont été autorisés à candidater et 35 dossiers ont été reçus puis analysés par chaque École Doctorale. (BCS : 13 dossiers, GIO : 5 dossiers, LSHS : 3 dossiers et SI : 14 dossiers).

A l'issue de l'interclassement opéré par les 4 équipes de direction des ED, un jury indépendant a auditionné les 10 candidats sélectionnés et a retenu :

- Léa IKHLEF - ED BCS, UMR INSERM 1 308 - CHU CAPTuR pour le prix académique
- Audrey GAUTHIER – ED BCS, UMR INSERM 1 092 – CHU RESINFIT pour le prix de l'innovation

- Lucie AMIR - ED LSHS, UR 13 334 EHC pour le prix de la diffusion des savoirs

Le planning des manifestations 2024/ 2025 est ensuite proposé aux membres du conseil, comme suit :

- Réunion d'accueil des primo-entrants : 14 novembre 2024,
- I-PHD - sensibilisation à la création d'entreprise : à définir conjointement avec l'AVRUL et BPIFrance mais a priori en janvier – février,
- Concours « Ma Thèse en 180 secondes » édition 2025 : A définir probablement selon un nouveau périmètre,
- Cérémonie de remise des diplômes de Doctorat et prix de thèse 2025 : la date et le choix du parrain seront à définir ultérieurement. L'Ecole Doctorale SI est invitée à proposer un parrain ou une marraine.

VI - POINTS DIVERS (diapositives 33 à 49)



➤ Contrats doctoraux handicap

Des discussions ont été engagées au sein de l'établissement à partir de 2023, afin de permettre à l'Université de Limoges de s'inscrire de façon durable dans ce dispositif.

Une proposition de méthodologie a ensuite été définie en lien avec le Pôle Recherche puis proposée respectivement en conseil du CED de mars 2024, puis en réunion des directeurs d'institut en avril 2024, avant d'être votée en Commission Recherche le 27 mai dernier.

Pour financer ce dispositif, l'Université de Limoges a accepté de **dégager un financement de thèse complémentaire** sur 2024 puis, au-delà et selon la politique de la prochaine équipe présidentielle, de maintenir un financement dédié à une thèse handicap, soit :

- via le maintien d'une allocation complémentaire
- par prélèvement d'une thèse sur le contingent disponible des contrats doctoraux.

➤ Séjour de recherche

Ce dispositif vise à favoriser la délivrance d'un *passport talent* pour certains publics dont les doctorants. Il sera déployé à la rentrée prochaine et s'adresse aux doctorants inscrits en **cotutelle internationale de thèse** à l'Université de Limoges, sous réserve qu'ils répondent à certains critères cumulatifs.

Pour y prétendre les doctorants concernés devront, par ailleurs, disposer d'au moins **1200€ de ressources financières**, éventuellement apportés pour partie par l'Unité de Recherche.

Anne JULIEN VERGONJANNE demande quels sont les avantages d'un *passport talent*.

Claire Corbel lui répond que cela permet d'obtenir un titre de séjour pluriannuel, de travailler et de rester en France à l'issue des études et de faire venir sa famille sur le territoire.

➤ Aide à la mobilité

Les membres du conseil sont consultés sur la période d'éligibilité de l'aide à la mobilité.

Deux hypothèses sont ainsi formulées :

- Soit l'aide à la mobilité est proposée aux doctorants inscrits à l'Université de Limoges, **jusqu'à leur date de soutenance**,
- Soit l'aide à la mobilité est proposée doctorants inscrits à l'Université de Limoges, **jusqu'à la clôture de l'année universitaire (soit le 31 aout), y compris si la date de soutenance intervient avant cette date**

Cette proposition est soumise au vote des membres du Conseil : 4 abstentions ; proposition 1 : 10 voix ; proposition 2 : 3 voix. La proposition 1 est donc retenue.

- **Calendrier d'inscription 2024-2025**

- **Ouverture des demandes d'inscription et réinscription** : le 4 juillet 2024,
- **Date limite de dépôt des demandes d'inscription et réinscription** : jusqu'au 30 novembre ou jusqu'au 15 septembre 2024 s'il s'agit d'un paiement en trois fois,
- **Date limite de paiement des droits d'inscription** : jusqu'au 11 décembre ou jusqu'au 30 septembre 2024 s'il s'agit d'un paiement en trois fois.

- **Agenda 2024-2025**

Différentes dates à retenir sont communiquées aux membres du conseil :

- **Prochains conseils du CED** : mercredi 9 octobre 2024, mercredi 5 mars 2025, mercredi 4 juin 2025
- **Commission pédagogie et formation** : mercredi 18 juin 2025
- **Comités de liaison ED SI et BCS** :
 - École Doctorale Biologie, Chimie, Santé : mardi 10 juin 2025, après midi
 - École Doctorale Sciences et Ingénierie : jeudi 12 juin 2025, la journée.

- **Interruption d'activité estivale du CED**

Aurélie Angleraud indique que le Collège des ED sera fermé du **26 juillet au soir jusqu'au 20 aout 2024**.

- **Référent doctorants Sénat EUpeace**

Une représentation des doctorants est prévue au **Sénat EUpeace**. Ce Sénat se réunit une fois par an (un engagement sur 2 ans maximum est souhaité) et la prochaine réunion est fixée à Madrid les 26 et 27 septembre 2024.

Dans la mesure où de nombreuses problématiques dans le domaine juridique sont abordées, Sam BOUVIER doctorant de l'ED GIO, est sollicité pour assumer cette fonction et accepte cette proposition.

- **Points divers**

- Anne JULIEN VERGONJANNE s'interroge sur les conditions pour présenter une **thèse sur article**. Aurélie ANGLERAUD lui répond que le LAPE fonctionne déjà sur ce système de thèse sur article. Vincent GLOAGUEN ajoute qu'il appartient à l'ED d'apprécier la validité de manuscrits rédigés sur ce modèle,
- Anne JULIEN VERGONJANNE présente la manifestation « Du recrutement à l'encadrement des doctorants de la génération Z », à l'attention des encadrants proposée par l'ED SI le 3 juin 2024,
- Véronique DELUCHAT demande si les **résultats des enquêtes ministérielles** sur le devenir des doctorants sont disponibles. Frédérique SAVIGNAT lui répond que ces éléments seront présentés le 10 juillet 2024 en commission pédagogie et formation et que l'enquête est actuellement en cours.

La séance est levée à 17h30 par Vincent GLOAGUEN.

Le prochain conseil des Écoles Doctorales aura lieu le 9 octobre 2024 à 14h00.